



SCPI à capital variable
 9, rue Jadin, 75017 Paris
 Tél. 01 56 43 11 00 – Fax : 01 42 25 55 00
 www.perial.com

A retourner

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

SOUSCRIPTEUR

Propriétaire

Nu-Propriétaire

M. Mme Melle
 Nom et Prénoms MAUGRAIN Dominique Jacques
 Nom de jeune fille _____
 Nom et prénom du mari _____
 Date et lieu de naissance (obligatoire) 22 Novembre 1949
 Profession Photographe

Société Forme sociale _____
 Dénomination sociale _____
 N° Siret _____
 Nom et Prénoms du représentant légal _____
 Date et lieu de naissance (obligatoire) _____

Célibataire Communauté universelle France et DOM Revenus fonciers (régime classique)
 Marié(e) Régime matrimonial Communauté réduite aux acquêts Résidence fiscale TOM BIC IS
 Veuf (ve) Séparation de biens UE BIC IR
 Autres (préciser) _____ Autre Autres (BNC, BA...)

Adresse Maison Pomme de Pin
 Code postal 73320 Ville TIGNES LES BREVIERES Téléphone _____ E-mail _____

CO-SOUSCRIPTEUR TUTEUR USUFRUITIER (à remplir uniquement en cas de co-souscription, tutelle, ou démembrement)

M. Mme Melle
 Nom et Prénoms _____
 Nom de jeune fille _____
 Nom et prénom du mari _____
 Date et lieu de naissance (obligatoire) _____
 Profession _____

Société Forme sociale _____
 Dénomination sociale _____
 N° Siret _____
 Nom et Prénoms du représentant légal _____
 Date et lieu de naissance (obligatoire) _____

Célibataire Régime Communauté universelle Résidence fiscale France et DOM Revenus fonciers (régime classique)
 Marié(e) matrimonial Communauté réduite aux acquêts TOM BIC IS
 Veuf (ve) Séparation de biens UE BIC IR
 Autres (préciser) _____ Autre Autres (BNC, BA...)

Adresse _____
 Code postal _____ Ville _____ Téléphone _____ E-mail _____

SOUSCRIPTION DE (nombre de parts en toutes lettres) sept cent trente et une parts
 (minimum de souscription : 30 parts pour la 1^{ère} souscription) à l'augmentation de capital de PFO₂. Prix de souscription : 178,00 €

PAIEMENT DE LA SOUSCRIPTION

Comptant : 130.118 € par chèque N° 9692241 tiré sur la banque CA CHARTRES
 établi à l'ordre de PFO₂.
 A crédit : _____ € Nom et adresse organisme de prêt _____ 28000.

Le prix de souscription comporte le prix d'émission (150 € montant nominal + 28 € prime d'émission incluant la commission de souscription de 8,5%, TVA en sus (soit 10,17% TTC).

Je déclare avoir reçu une copie du présent bulletin de souscription, et pris connaissance du dossier de souscription tel qu'indiqué au verso.
 Je déclare être informé(e) que la Société ne garantit pas la revente des parts.

Je déclare opter ne pas opter pour le prélèvement libératoire sur les produits financiers de la société (voir au verso).

Cadre réservé à la Société

N° Associé _____ Entrée en jouissance _____
 Date de réception de la souscription _____
 Parts N° _____

Fait à Tignes Le 4 dec 2010
 en 2 exemplaires, dont un pour le souscripteur
 Signatures

Nom du Conseiller Evelyne Revelliat.
 Visa _____
 N° Code : _____

En cas de co-souscription ou de constitution d'usufruit, le bulletin doit comporter la signature de chaque souscripteur.
 Pour les personnes morales, préciser le nom et la qualité du signataire.

Documents joints obligatoirement : Chèque Relevé d'identité bancaire ou postal
 Le souscripteur dispose d'un délai de réflexion de 48 heures, défini à l'article L.341-16 IV du Code Monétaire et Financier.

RECEPISSE

A retourner

Attention : la date portée sur le bulletin de souscription doit être postérieure d'au moins 3 jours à celle du récépissé

Etabli selon les dispositions des articles L.341-12 et L.341-16 IV du Code Monétaire et Financier (1)

Je soussigné(e)

Nom :

MAUGARIN

Prénom :

Dominique

Adresse :

Maison Pomme de Pin 73320 TIGNES St Brevieres

Déclare que la société PERIAL Placements, mandatée par la société PERIAL Asset Management dont le siège est situé à Paris (75017), 9 Rue Jadin,

- m'a proposé l'acquisition de parts de la SCPI PFO₂,
- m'a transmis par écrit sur support papier, les documents d'information particuliers requis par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur, à savoir :
 - statuts,
 - note d'information visée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF),
 - bulletin de souscription,
 - dernier rapport annuel,
 - dernier bulletin trimestriel,
 - note descriptive du dispositif OPCI.
- m'a donné tous conseils et informations permettant de prendre ma décision de souscrire des parts de SCPI PFO₂,
- m'a également informé de mon délai de réflexion prévu par l'article L.341-16 IV

Fait à :

Chambery

Signature de l'acquéreur

Le :

14 Novembre 2010

(1) Article 341-16 IV, du Code Monétaire et Financier- En cas de démarchage effectué selon les modalités prévues au septième alinéa de l'article L. 341-1, les personnes mentionnées aux articles L. 341-3 et L. 341-4 ne peuvent recueillir ni ordres ni fonds de la part des personnes démarchées en vue de la fourniture de services de réception-transmission et exécution d'ordres pour le compte de tiers mentionnés à l'article L. 321-1 ou d'instruments financiers mentionnés à l'article L. 211-1, avant l'expiration d'un délai de réflexion de quarante-huit heures. Ce délai de réflexion court à compter du lendemain de la remise d'un récépissé établissant la communication à la personne démarchée, par écrit sur support papier, des informations et documents prévus à l'article L. 341-12. Le silence de la personne démarchée à l'issue de l'expiration du délai de réflexion ne peut être considéré comme signifiant le consentement de celle-ci.

TEST DE CONNAISSANCE DU CLIENT

A retourner

- Avez-vous déjà souscrit des parts de SCPI ? OUI NON
- Avez-vous pris en compte une durée minimale de détention recommandée de 8 ans ? OUI NON
- Les capitaux collectés sont investis en immeubles dont la valeur varie en fonction du marché,
 - Acceptez-vous un risque de perte en capital ? OUI NON
- et dont la vente dépend de la conjoncture et de la contrepartie.
 - Avez-vous intégré la faible liquidité du produit par rapport aux actifs financiers ? OUI NON

Fait à :

CHAMBERY

Signature de l'acquéreur :

Le :

14 Novembre 2010